L'Alliance pour mettre un terme à l'itinérance

2016 RAPPORT DES PROGRÈS RÉALISÉS

POUR METTRE UN TERME À L'ITINÉRANCE À OTTAWA

Introduction 03
Par les chiffres 04
Regarder vers l'avenir 08
Conclusion 11

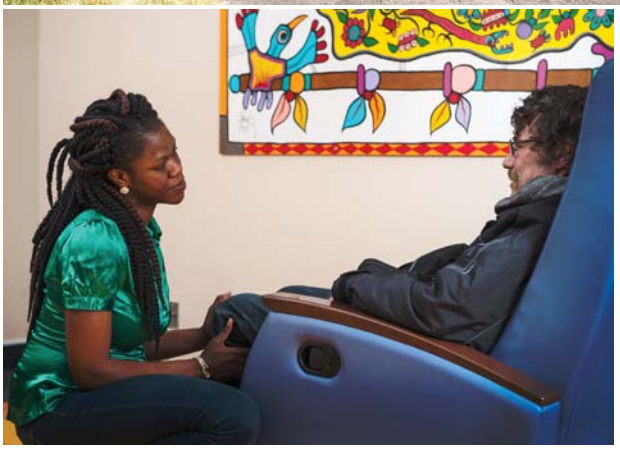

Sens des aiguilles d'une montre à partir du haut à gauche: Nouvelles maisons en rangée de la Société de logement communautaire d'Ottawa (LCO) à Michele Heights inaugurées en 2016 (source : Société LCO); BBQ communautaire au 395 rue Somerset (source : Société LCO); jardins extérieurs à Karen's Place sur Clementine de Salus Ottawa (source : CSV Architects); un locataire dans son logement (source : Salus d'Ottawa); le Diane Morrison Hospice du Ottawa Mission, en partenariat avec l'Ottawa Inner City Health, a 21 lits pour hommes et femmes en phase terminale ou souffrant d'une maladie mettant leur vie en danger (photo par Luther Caverly).

INTRODUCTION

Chaque année, le rapport des progrès réalisés pour mettre un terme à l'itinérance à Ottawa permet à l'Alliance de faire le point – de mesurer la progression vers l'atteinte de nos objectifs. En adoptant le plan décennal de logement et de lutte contre l'itinérance à Ottawa en 2013, nous nous sommes engagés à mettre un terme à l'itinérance chronique d'ici 2024. Enhardis par les engagements du gouvernement provincial et par l'émergence d'une stratégie nationale du logement, nous avons bon espoir d'y arriver.

Passer en revue l'année 2016 nous rappelle que nous devons investir dans nos priorités. 2016 nous révèle des progrès limités dans certains secteurs alors que les choses semblent empirer dans d'autres.

Notre plan décennal nous permet-il de réagir aux nouvelles situations ? Nous attaquons-nous aux problèmes qui contribuent à l'itinérance ?

Il est aussi plus important que jamais d'évaluer nos réalisations et de déterminer où nous devons investir.

Gauche : Soutien aux logements abordables au 380 rue Murray (source : Société LCO);

Droite : un participant au programme de gestion de la consommation d'alcool dans son logement permanent (source : CBC et Bergers de l'espoir)

PAR LES CHIFFRES

Le plan décennal de logement et de lutte contre l'itinérance d'Ottawa (2014-2023) comprend un certain nombre d'engagements et d'objectifs à atteindre d'ici 2024. En misant sur un plus grand nombre de solutions en matière de logement abordable et en s'assurant d'offrir aux gens le soutien dont ils ont besoin, le Plan prévoit une diminution de l'ensemble des séjours dans un refuge d'urgence – et des séjours de 30 jours ou moins (la fin de l'itinérance chronique) – d'ici 2024. Pour s'assurer des progrès réalisés, l'Alliance mesure les changements annuels dans plusieurs secteurs liés aux refuges d'urgence, à l'abordabilité du logement et au nombre de nouvelles solutions de logement abordable créées chaque année. Bien entendu, les données des refuges ne sont qu'un des indicateurs de l'itinérance; d'autres personnes dans notre collectivité font partie des « sans abri invisibles » alors qu'ils sont hébergés par des amis ou des proches ou qu'ils se tiennent loin des refuges. Aucune ne possède son propre chez soi.

Pour une deuxième année consécutive, le nombre de personnes ayant séjourné dans un refuge a augmenté en 2016 : de 6 815 individus en 2015 à 7 170 en 2016, **une augmentation de 355 individus, ou de 5,2 % (Tableau 1)**. Le nombre de « nuitées » – qui représente le nombre de fois qu'un lit est utilisé par un individu – est passé de 500 233 à 525 972, une augmentation de 5,1 %.

Alors que plus d'hommes ont recours aux refuges, la durée de leurs séjours diminue.

En 2016, 149 hommes de plus ont eu recours aux refuges (3113 individus) comparativement à 2015 (2964 individus). Toutefois, le nombre total de nuitées au sein de ce groupe a chuté de1,3 %, un déclin cumulatif de 4,2 % depuis 2014.

Cela est-il significatif ? Oui. La **durée moyenne des séjours des hommes seuls dans les refuges d'Ottawa est passée de 65 nuits en 2014 à 61 nuits en 2016 (Tableau 2)** – ce qui dénote un certain succès à trouver des solutions de logement, avec services et soutien, pour certains des résidents à plus long-terme des refuges pour hommes seuls, et à empêcher certains de devenir des sans abri chroniques.

Tableau 1: NOMBRE DE PERSONNES AYANT PASSÉ LA NUIT DANS UN REFUGE POUR HOMMES, FEMMES, JEUNES OU FAMILLES À UN MOMENT OU À UN AUTRE DURANT L'ANNÉE

Objectif de l'Alliance : diminuer ce nombre de 500 par année

Source: Système d'information sur les personnes et les familles sans abri, ville d'Ottawa

	2015	2016	Changement
Total	6815	7170	+355 (5,2%)
Hommes seuls	2964	3113	+149 (5,0%)
Femmes seules	916	967	+51 (5,6%)
Jeunes seuls (refuges pour jeunes)	387	287	-100 (-25,8%)
Familles	781	879	+98 (12,5%)
À charge (17 ans et moins)	1480	1577	+97 (6,5%)
Individus dans les familles	2634	2861	+227 (8,6%)
Total de nuitées	500 233	525 972	+25 739 (5,1%)

Tableau 2: DURÉE MOYENNE DES SÉJOURS DANS UN REFUGE (NUITS)

Objectif de l'Alliance : raccourcir la durée moyenne du séjour de 3 nuits par année

Source: Système d'information sur les personnes et les familles sans abri, ville d'Ottawa

	2015	2016	Changement
Moyenne (tous les clients)	73	73	-
Hommes seuls	64	61	-3
Femmes seules	59	59	-
Jeunes seuls (refuges pour jeunes)	32	47	+15
Familles	92	93	+1

Faute de solutions de rechange, un nombre grandissant de femmes plus âgées séjournent dans les refuges pour de plus longues périodes.

Comme c'est le cas chez les hommes, plus de femmes seules ont eu recours aux refuges en 2016.

En 2016, 967 femmes seules ont dormi dans un refuge à Ottawa, 51 de plus qu'en 2015 – une augmentation de 5,6 %. Les nuitées augmentent également, et la durée moyenne des séjours – bien qu'elle demeure stable – ne diminue pas comme c'est le cas chez les hommes. Et en particulier, un nombre grandissant de femmes plus âgées séjournent plus longtemps dans les refuges par manque de solutions répondant à leurs besoins en matière de santé et de logement.

De 2015 à 2016, les refuges ont connu une hausse de **20,1 % du nombre de femmes de plus de 50 ans et une hausse de 31,2 % pour celles de plus de 60 ans. Chez les femmes de plus de 60 ans**, la durée moyenne des séjours est passée de 76 jours en 2014, à 82 jours en 2015, à 86 jours en 2016.

Il est clair que nous devons faire plus pour résoudre le problème de la précarité du logement pour notre population vieillissante, et plus spécifiquement, pour répondre aux besoins des femmes plus âgées.

Les individus membres de familles comptent maintenant pour plus de la moitié des nuitées dans les refuges d'Ottawa.

En 2015, les données ont révélé une hausse du nombre de familles ayant recours aux refuges. Cette tendance se maintient. Un total de 879 familles ont eu recours aux refuges en 2016, une hausse de 12,5 % par rapport à 2015 (781 familles), et une hausse de **24,5 % par rapport à 2014** (706 familles). **Les refuges pour familles à Ottawa débordent.**

En conséquence, en 2016, **une moyenne de 347 familles par nuit ont été placées dans des motels** hors site. Les coûts pour héberger toutes ces familles en sécurité dans des motels s'élèvent à presque 40 000 $ par nuit, et à plus d'un million de dollars chaque mois. Ce sont des solutions de dépannage, mais les fonds seraient mieux investis dans des solutions de logement qui répondraient aux besoins à long terme des familles.

Malgré l'augmentation du nombre de familles qui se retrouvent en situation d'itinérance, la durée moyenne du séjour d'une famille ne s'est allongée que légèrement (de 92 jours en 2015 à 93 jours en 2016). Les organismes qui soutiennent ces familles dans la transition vers un logement font état de nombreuses réussites : plusieurs des familles qui ont été relogées étaient inscrites en priorité sur la liste d'attente centralisée. D'autres ont eu accès à des unités de logement sur le marché privé grâce à 45 nouvelles prestations de supplément au loyer et à 13 nouvelles indemnités de logement. Ces investissements – beaucoup moins coûteux que les motels – aident les familles à se reloger de façon stable et permanente.

construction de la Multifaith Housing Initiative's The Haven, ouverture en 2017 (source : MHI)

de nouveaux horizons pour les locataires plus âgés (source : Société LCO)

Tableau 3: NOMBRE DE JEUNES SEULS, ÂGÉS ENTRE 16-25, AYANT SÉJOURNÉ DANS UN REFUGE À UN MOMENT OU À UN AUTRE DANS L'ANNÉE
(avec durée moyenne des séjours (nuits) = DMS)

Source : Système d'information sur les personnes et les familles sans abri, ville d'Ottawa

	2015	2016	Changement
Total	901	844	-57 (-6,3%)
Jeunes hommes	550 // DMS : 41	519 // DMS : 36	-31 (-5,6%)
Jeunes femmes	351 // DMS : 37	325 // DMS : 44	-26 (-7,4%)

Les jeunes séjournent plus longtemps dans les refuges.

Le nombre de jeunes qui fréquentent les refuges d'Ottawa (Tableaus 1 et 2) a chuté significativement (de 387 jeunes en 2015 à 287 en 2016) alors que l'utilisation des lits a augmenté de 8,4 % -- pendant que la durée moyenne des séjours s'allongeait de 32 à 47 nuits.

Il est important de noter que la **proportion de jeunes âgés de 16-17 ans dans les refuges est en hausse**; en l'absence de solutions de logement sécuritaire pour « ces jeunes plus jeunes », les refuges leur offrent d'avantage de soutien et les retiennent plus longtemps afin de leur trouver un logement adéquat, incluant la possibilité de reprendre contact avec leur famille.

En tenant compte de cette tendance, nous devons nous demander : avec moins de jeunes séjournant plus longtemps, combien de jeunes plus âgés, dans la zone de transition (18-25 ans) ne peuvent trouver de place dans un refuge pour jeunes et se retrouvent dans un refuge pour adultes?

Tableau 4: NOMBRE D'ADULTES PLUS ÂGÉS, 50+, AYANT SÉJOURNÉ DANS UN REFUGE À UN MOMENT OU À UN AUTRE DURANT L'ANNÉE
(avec durée moyenne des séjours (nuits) = DMS)

Source : Système d'information sur les personnes et les familles sans abri, ville d'Ottawa

	2015	2016	Changement
Total	1264	1352	+88 (7,0%)
Hommes	991 // DMS : 88	1024 // DMS : 85	+33 (3,3%)
Femmes	273 // DMS : 79	328 // DMS : 87	+55 (20,1%)

Tableau 5: NOMBRE DE CLIENTS VIVANT UNE ITINÉRANCE CHRONIQUE OU ÉPISODIQUE POUR UNE ANNÉE DONNÉE
(avec durée moyenne des séjours (nuits) = DMS)
Objectif du plan décennal : que d'ici 2024, il n'y ait plus d'itinérance chronique à Ottawa.

Source: Homeless Individuals and Families Information System, City of Ottawa

	2015	2016	Changement
Hommes seuls // Itinérance chronique	362 // DMS : 277	351 // DMS : 273	-11 (-3,0%)
Hommes seuls // Itinérance épisodique	61 // DMS : 56	76 // DMS : 59	+15 (24,6%)
Femmes seules // Itinérance chronique	86 // DMS : 276	91 // DMS : 266	+5 (5,8%)
Femmes seules // Itinérance épisodique	18 // DMS : 66	13 // DMS : 50	-5 (-27,8%)
Familles // Itinérance chronique	78 // DMS : 252	87 // DMS : 252	+9 (11,5%)
Familles // Itinérance épisodique	0	0	0

L'itinérance chronique *concerne les personnes qui sont sans abri depuis 6 mois ou plus au cours de l'année (i.e., qui ont passé plus de 180 nuits cumulatives dans un refuge).* ***L'itinérance épisodique*** *concerne les personnes qui ont vécu trois épisodes ou plus d'itinérance au cours de l'année (à noter, les épisodes sont définis comme des périodes où une personne séjourne dans un refuge et y retourne après au moins 30 jours). Certains clients peuvent vivre une itinérance à la fois chronique et épisodique. Ils se retrouveraient donc dans les deux catégories.*

Plus d'options de logement abordable ont été créées qu'en 2015. Il en faut beaucoup plus.

Après le record en 2015 du plus petit nombre de nouveaux logements abordables créés, **320 nouvelles options de logement abordable ont été créées en 2016 (Tableau 6)**.

Parmi celles-ci, 42 nouvelles maisons partagées avec soutien de Salus Ottawa et 6 nouvelles maisons de villes (ou maison en rangées) de la Société de logement communautaire d'Ottawa ont ouvert leurs portes. En combinant les dollars du fédéral, du provincial et du municipal, il a été possible de créer 100 nouvelles subventions de supplément au loyer et 132 nouvelles indemnités de logement – donc de venir en aide à 58 familles et 174 individus. Par l'entremise du Ministère provincial de la santé et des soins de longue durée, 36 autres subventions de supplément au loyer ont été créées au sein du programme de santé mentale et de lutte contre les dépendances. Enfin, Habitat pour l'humanité a ouvert 4 nouvelles maisons.

Tableau 6: NOUVELLES OPTIONS POUR LE LOGEMENT ABORDABLE

Objectif du plan décennal : Créer de nouvelles options pour le logement abordable en combinant construction de nouvelles unités de logement et nouvelles allocations logement

Source : ville d'Ottawa

	2015	2016
Nouvelles unités de logement abordable	34	48
Nouveaux suppléments au loyer	0	100
Nouvelles indemnités de logement	0	132
Autres subventions (Ministère de la santé et des soins de longue durée)	12	36
Nouvelles unités de logement abordable créées par l'entremise d'Habitat pour l'humanité	1	4
Total	47	320

SUPPLÉMENTS AU LOYER

- Loyer subventionné jusqu'à 30% du revenu
- Versé au propriétaire
- Contrat avec le propriétaire
- Subvention vient avec l'unité
- Client retiré de la liste d'attente centralisée (LAC)

Le programme Supplément au loyer assure un loyer indexé sur le revenu (LIR) aux ménages qui remplissent les conditions et qui sont inscrits sur la LAC pour un logement social. La ville passe un contrat pour une ou des unités de logement avec des propriétaires privés ayant accepté de participer au programme. Le ménage, qui reçoit un supplément au loyer, paie environ 30% de son revenu mensuel brut au propriétaire, et la différence de loyer est versée par la ville directement au propriétaire, que l'unité soit dans un édifice sans but lucratif, une coopérative ou un édifice privé. La subvention vient avec l'unité et ne peut être transférée si le locataire désire déménager.

INDEMNITÉ DE LOGEMENT

- 250 $ par personne, 50 $ par membre supplémentaire
- Versée au locataire
- Contrat avec le locataire
- Subvention transférable dans les limites de la ville
- Client demeure sur la liste d'attente centralisée (LAC)

Une indemnité de logement est une subvention qui peut être versée directement à un locataire qui a besoin d'aide pour payer son loyer et qui remplit certaines conditions. Cette indemnité est de 250 $ pour une personne seule et de 50 $ pour chaque membre supplémentaire de la famille et pourrait être versée directement au propriétaire. Elle est transférable n'importe où sur le territoire de la ville et ne nécessite pas absolument la participation du propriétaire. Un ménage qui reçoit une indemnité de logement peut choisir de rester inscrit sur la LAC pour un logement social dont la subvention est normalement plus élevée.

Tableau 7: ABORDABILITÉ DU LOGEMENT

Objectif de l'Alliance : Rendre le logement plus abordable en augmentant les revenus des gens

Sources : Statistique Canada, SCHL, Province de l'Ontario

		2015	2016	Changement
Loyer moyen du marché (studio)		801$	812$	+ 11$
Ontario au travail (OT) par personne seule / par mois		681$	706$	+ 25$*
	% consacré au loyer moyen	117,6%	115,0%	– 2,6%
Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées (POSPH) par personne seule / par mois		1,110$	1,128$	+ 18$*
	% consacré au loyer moyen	72,2%	72,0%	– 0,2%
Salaire minimum		11.25$ / h	11.40$ / hr	+ 0.15$
	% consacré au loyer moyen	41%	41%	–

** Au sein des changements apportés à Ontario au travail et au Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées de 2015 à 2016 (comme de 2014 à 2015), les montants maximum alloués aux refuges n'ont pas changé pour les personnes seules; l'augmentation reflète celle allouée aux besoins de base.*

Karen's Place sur Clementine de Salus
Ottawa (source : CSV Architects)

LISTE D'ATTENTE CENTRALISÉE

Tableau 8a: Ménages inscrits sur la liste d'attente centralisée pour un logement abordable : 31 décembre 2016

Type de ménage	2015	2016
Aînés (60+)	2,137	2,263
Familles	3,552	3,421
Adultes seuls	3,776	3,756
2+ Adultes	634	612
Nombre total de ménages inscrits	10,099	10,052

Tableau 8b: Ménages inscrits sur la liste d'attente centralisée, demandeur principal âge 16-24

Type de ménage	2015	2016
Familles	217	156
Adultes seuls	435	375
2+ Adultes	27	30

REGARDER VERS L'AVENIR :
TROIS MESSAGES PRINCIPAUX

Avec son plan décennal, Ottawa s'engage à long-terme à raccourcir la durée des séjours dans les refuges à moins de 30 jours. Grâce à cet engagement, le plan prévoit des économies de 40 % au niveau du financement des refuges.

Sommes-nous sur la bonne voie ? Nous sommes à la quatrième année du plan décennal et nous voyons des progrès dans certains secteurs, mais certains chiffres indiquent clairement une tendance vers la mauvaise direction.

Mais nous pouvons nous remettre sur les rails. Nous devons miser sur les investissements actuels et nouveaux si nous voulons réussir. Trois messages clés émergent.

1. NOUS DEVONS METTRE L'ACCENT SUR LA PRÉVENTION.

Trop de ménages pauvres connaissent de longues périodes d'itinérance. La liste d'attente centralisée d'Ottawa (pour un logement social) compte plus de 10 000 ménages. En 2016, 1 769 ménages inscrits sur cette liste ont emménagé dans un logement permanent et abordable. Pour moins du 1/3 de ces ménages, l'abordabilité était une priorité. D'autres traversaient une crise, – qu'elle découle de l'itinérance, de problèmes de santé exacerbés par des problèmes de logement ou d'une situation de violence familiale. Avec moins de ressources, ceux qui sont « simplement pauvres » (i.e., individus et familles à faible revenu) se voient offrir de moins en moins de possibilités. Et nous savons que d'un bout à l'autre de la ville – au centre-ville, en banlieue et dans les collectivités rurales - près de 22 000 ménages locataires consacrent plus de 50% de leur revenu au loyer et aux services publics. Ils sont à risque de perdre leur logement.

Combien de familles, qui étaient auparavant soutenues par le Réseau de prévention de perte de logement n'ont plus accès à des mesures de soutien avant de perdre leur logement ? Combien de jeunes ne reçoivent pas les services dont ils ont besoin et sont hébergés temporairement chez des amis ou des proches pendant cette période cruciale de développement qu'est l'adolescence ? Combien de membres autochtones, Inuits et métis de notre collectivité ne reçoivent pas le soutien crucial dont ils ont besoin ?

La prévention – la réduction du risque de se retrouver dans un refuge – doit être le principe clé d'une stratégie forte et vigoureuse pour diminuer la dépendance aux refuges. La mise en œuvre de plusieurs initiatives ayant pour but de soutenir l'abordabilité et la prévention de la perte du logement pourraient faire la différence :

- Le gouvernement du Canada a lancé des consultations en vue de définir une stratégie canadienne de réduction de la pauvreté.

- Le groupe de travail sur la réforme en matière de sécurité du revenu de la province de l'Ontario devrait faire connaître ses recommandations à l'été 2017 – une feuille de route pour la réforme de l'aide sociale, de la sécurité du revenu, et des services de soutien au logement, à la santé et à l'emploi.

- La province s'est déjà engagée à présenter un Projet pilote portant sur le revenu de base au printemps 2017, dans le but de sortir un plus grand nombre de résidents de la pauvreté afin d'améliorer à long-terme les résultats en matière de santé et de logement.

- Le secrétaire parlementaire de la province, Ted McMeekin, doit présenter un rapport sur la pauvreté en milieu rural en Ontario à l'été 2017, et formuler des recommandations qui orienteront les efforts de la province en matière de réduction de la pauvreté.

Puisqu'on reconnait qu'il faut porter d'avantage attention à la prévention, une évaluation de l'impact qu'a eu le retrait du financement, en 2015, du Réseau de prévention de perte de logement d'Ottawa est aussi nécessaire.

2. IL N'Y A PAS SUFFISAMMENT D'OPTIONS DE LOGEMENT CONVENABLES. LES REFUGES RÉPONDENT À UN BESOIN CRUCIAL.

Nous croyons tous qu'un refuge n'est pas un logement permanent. Toutefois, la pénurie d'options de logement convenable, abordable, sécuritaire et avec soutien au sein de la collectivité a poussé les refuges à offrir un éventail de solutions innovantes et rentables pour répondre à une crise. Durant cette période, les refuges travaillent à soutenir les individus et les préparent pour les interventions en matière de logement.

De nombreux services offerts dans les refuges pourraient l'être au sein d'un logement convenable – s'il y en avait – et être ainsi plus efficaces. Par exemple, les clients de la résidence supervisée The Oaks – d'anciens clients à long-terme des refuges – ont des vies plus saines et plus longues grâce au programme de gestion de la consommation d'alcool offert en résidence par les Bergers de l'espoir et l'Ottawa Inner City Health Inc. D'autres résidents des refuges ont besoin de ce programme, mais faute d'unités de logement additionnelles, ils participent à la version refuge – un exemple d'un programme qui serait plus efficace s'il était offert dans une habitation supervisée.

La demande pour des logements abordables demeure élevée, et l'offre est faible – un déséquilibre auquel le plan décennal doit s'attaquer. Un certain nombre d'occasions d'augmenter l'offre d'options de logement méritent qu'on les saisisse et qu'on agisse :

- Alors qu'il est à élaborer une Stratégie nationale sur le logement, le gouvernement du Canada a prévu dans son budget 2017 une somme de 11,2 milliards de dollars sur 11 ans à répartir entre diverses initiatives ayant pour but de bâtir, rénover ou réparer le parc de logements abordables et d'assurer aux Canadiens et aux Canadiennes un accès à des logements abordables qui répondent à leurs besoins. Le gouvernement reconnaît que pour beaucoup de Canadiens, le logement est un droit, mais il doit clarifier ses intentions alors qu'un cadre politique et de financement est mis en place.

- Des investissements provinciaux additionnels dans le logement avec soutien – certains prévus en 2019 – sont nécessaires maintenant.

- La ville d'Ottawa a retranché 4 millions de dollars de son budget discrétionnaire – alloué auparavant à la création de nouveaux logements abordables – en 2015. Il est temps de rétablir cette enveloppe.

- En décembre 2016, la province de l'Ontario a passé une loi qui permet à la ville d'Ottawa d'élaborer des directives en matière de zone d'inclusion. Grâce à la mise à jour des directives pour l'application des avantages de l'article 37 (qui stipule que des avantages pour la collectivité, incluant des logements abordables, peuvent être exigés dans le cadre de projets plus larges), et au projet Construire de meilleurs quartiers revitalisés, la ville a de nombreuses possibilités de travailler en partenariat avec les développeurs et les fournisseurs de logement abordable afin d'augmenter l'offre de logements abordables au sein de projets à revenus mixtes sur le territoire de la ville.

3. IL FAUT S'ASSURER D'AVOIR DES LOCATIONS DURABLES.

Guidée par notre plan décennal, et par l'accent mis sur Logement d'abord, notre collectivité adapte son système d'habitation – priorisant les solutions de logement pour les personnes en situation d'itinérance chronique. La création de nouvelles indemnités de logement est un investissement apprécié, mais il est important de vérifier la stabilité à long-terme des locataires. Les indemnités de logement permettent-elles d'avoir accès à des habitations de qualité ? Le soutien est-il convenable et disponible ? Les individus ainsi logés gardent-ils contact avec la collectivité, sont-ils à l'abri de l'isolement et de la solitude ? Les avantages de l'aide sociale sont-ils un incitatif suffisant pour préférer un logement à un retour aux refuges, qui répondent à des besoins importants ?

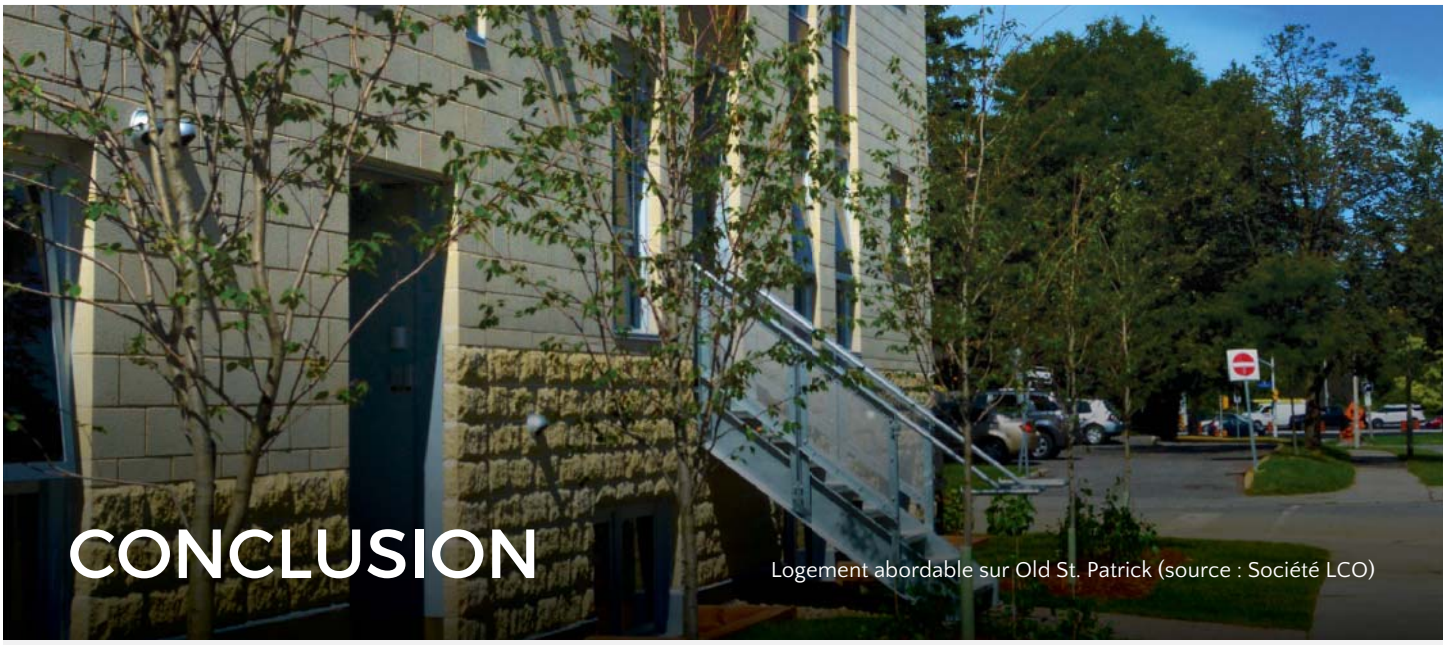

CONCLUSION

Logement abordable sur Old St. Patrick (source : Société LCO)

L'an prochain, nous entrons dans la cinquième année de notre plan décennal. Comme ce fut le cas en 2015, l'année 2016 a révélé un certain progrès vers la réalisation de nos buts communs. Au même moment, d'autres défis – dont la hausse de l'itinérance chez les familles, la présence de personnes âgées dans les refuges, et de jeunes sans abri de plus en plus jeunes – semblent s'alourdir. Notre plan nous permet-il de réagir aux défis qui émergent ? De nouveaux investissements de la part des gouvernements fédéral et provincial sont prévus. De nouvelles possibilités s'offrent à la ville. Pour citer une expression connue, le temps est venu de s'assurer que notre plan est sur les rails.

ORGANISMES MEMBRES DE L'ALLIANCE

Action-Logement / Action-Housing
Association canadienne pour la santé mentale, Section Ottawa
Association de l'habitation coopérative de l'est ontarien – AHCEO
Bergers de l'Espoir
Bruce House
Bureau des services à la jeunesse d'Ottawa
Centre 454
Centre 507
Centre Catholique pour Immigrants - Ottawa
Centre de recherche sur les services éducatifs et communautaires, Université d'Ottawa
Centre de ressources communautaires de la Basse-Ville
Centre de ressources communautaires de Nepean, Rideau et Osgoode
Centre de ressources communautaires d'Ottawa ouest
Centre de ressources communautaires Rideau-Rockcliffe
Centre de santé communautaire Carlington
Centre de santé communautaire Côte-de-Sable
Centre de santé communautaire du Centre-ville
Centre de santé communautaire Pinecrest Queensway
Centre de santé communautaire Somerset ouest
Centre de santé communautaire du sud-est d'Ottawa
Centre des services communautaires Vanier
Centretown Citizens Ottawa Corporation
Clinique juridique communautaire Ottawa Centre
Cornerstone Housing for Women/Le Pilier
Daybreak Non-Profit Shelter
Housing Help
Jericho Road Christian Ministries
Minwaashin Lodge / Oshki Kizis Healing Lodge
Montfort Renaissance
Multifaith Housing Initiative
Opération rentrer au foyer
Options Bytown
Ottawa Inner City Health Inc.
Ottawa Inner City Ministries
Ottawa Pastoral Counselling Centre
PAL Ottawa
Restoring Hope
Salus Ottawa
Services des Santé Royal Ottawa
St. Joe's Women's Centre
St. Luke's Lunch Club
Société Elizabeth Fry d'Ottawa
Société d'habitation de Gloucester
Société d'habitation de Nepean
Société John Howard d'Ottawa
Société de logement communautaire d'Ottawa
The Ottawa Mission
The Salvation Army Ottawa Booth Centre
The Well / La Source
Tungasuvvingat Inuit
Ville d'Ottawa, Direction des services du logement
Wabano Centre for Aboriginal Health
Wigwamen Incorporated
YMCA-YWCA de la région de la capitale nationale

L'Alliance pour mettre un terme à l'itinérance

Droit d'auteur 2017 Alliance pour mettre un terme à l'itinérance à Ottawa

Éditeur : Mike Bulthuis | Nous remercions particulièrement la ville d'Ottawa, et les bénévoles des comités de recherche, olitiques et analyse politique,et des communications de l'Alliance pour mettre un terme à l'itinérance.

Publié avec l'aide financère de la Fondation communautaire d'Ottawa et le soutien des membres de l'Alliance

Conception et mise en page : Stanley Ounarom

Disponible en français et en anglais à www.endhomelessnessottawa.ca
Suivez l'Alliance: Twitter: @ATEH_Ott | Facebook: www.facebook.com/endhomelessnessottawa

#WeCanEndIt

Couverture : (haut) Bénévoles préparant le repas de Noël (source : CBC et Bergers de l'espoir)
(bas) Karen's Place sur Clementine de Salus Ottawa inauguré en 2016 (source : CSV Architects)